

<b>Zeitschrift:</b>	Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
<b>Band:</b>	40 (1902)
<b>Heft:</b>	13
<b>Artikel:</b>	Idylle inconnue à l'état-major : (échos du rassemblement de troupes de 1895)
<b>Autor:</b>	Negrio
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-199286">https://doi.org/10.5169/seals-199286</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## II

Je sais bien qu'il a sa marotte,  
A Berne, il préfère Yverdon.

De se moquer, il a le don,  
Même il dit que je me fagotte,  
Mais c'est égal, il est charmant  
Et, voyez-vous, c'est « mon Romand ».

## III

Or, sachiez, pour votre gouverne,  
Que, s'il retourne en son canton,  
Sur sa table paraît, dit-on,  
Choucroute et saucisson de Berne :  
Et ça me touche infiniment ;  
Voilà pourquoi c'est « mon Romand ».

## On vilho pingre.

Se l'est 'na crouïa maladi que d'être rupan,  
l'en est 'na bin pe pouéta d'être pingre !

L'est portant veré ! quand on vai dâi retsâ que ia, que n'ont pas fauta dè battre on coup, que ravaudont su tot, que ellousont lâo contréveints quand on pourro estrepâ dzoï dè la quinquerne pè lo veladzo po avâi cauquîs bâtes, que sè cottoit onco dedeïn po ne rein bailli, quand vignont po la coletta dâi z'intu-râblio, où ma fai l se cein ne fâ pas pedi l et ne su pas mau l'ébahy se l'ai a ora atant dè clliâo z'anarchistes et socialistes que trâvont que cein est mau parladzi deïn stu mondo.

Faut bin derè que ti clliâo qu'out prâo ne sont pas tré ti dinse ! Dieu sai bénî ! y'en a bin que sont dâi bravés dzeins, mâ, y'en a prâo assebin que mè l'ont, mè voudriont avâi, et que vont tantqu'à complâ le grans dè café que boutont deïn lo moulin.

Maucoué, on vilho vévo, étai dè cllia sorta et sè sarâi prâo tré la copetta se l'avâi su l'ai trovâ pi on cru'z. Sè tegnai tot parai 'na ser-veinta po l'ai férè sè souyès et on vôlet po lo promenâi en cariole.

Dé bio savâi que cllia serveinta et cè vôlet n'aviont pas dâi gros gadzo, assebin sè rattrapont sai su cosse, sai su cein, et cein lâo z'êtai prâo ézi.

A stu derrai bounan, dévenâ-vai cein que lâo z'a bailli ? A la serveinta, dou motchâo dè fattès, et ào vôlet, on vilho tsapé que Maucoué avâi vergogne dè remettre !

Cé tsapé étai on bugne, aobin, se vo volliai, on jibusse, coumeint diont lè z'Allemands, mâ cé bugne n'êtai pas nair coumeint clliâo d'ora, l'avâi zu éta blliane deïn lo temps, coumeint on lè portavè lè z'autro iadzo ; l'étai don dza vilho et su su que Maucoué l'avâi dza du démechon dâi menstres ; bréfe ! cé bugne n'êtai perein bon que po on gosse que vâo sè masquâ ào bounan. Mâ lo vilho sè peinsâvè que, po on vôlet, l'étai onco prâo bon et que l'allâvè onco ein férè sè ballès de meindzess avoué.

Lo vôlet, quand l'eut cé tsapé, s'est de : l'est vilho, mâ ne fâ rein, l'est onco tot bon, kâ n'a min dè pertes et ein lo baileint à n'on tsapéli po l'astiquâ on bocon, cein mè farâ on tot crâno tsapé et que douretrè onco bin dâi z'an-najès. Et l'est cein que fe !

Lo tsapéli, après avâi met lo bugne à la buia et l'avâi fè chêtsi, l'ai bouté ou riban nâovo, lo passé ein couleu, lo lustré bin adrai et m'einlénvîne se lo bugne n'êtai pas coumeint tot baiteant nâovo Lo vôlet, tot fiai d'avâi on asse bâ tsapé, lo met la demeindze d'après po allâ dju' ài gueiliés la vépra.

Mâ, quand vollie modâ, lo vilho lo vâi avoué cé bugne et lo criè po montâ tant qu'amont.

— Est-te lo tsapé que t'e bailli que t'as met ? se l'ai fâ.

— Oï, monsu !

— Dianstre, l'est tot coumeint nâovo ! Et diéro cein t'a-te cotâ po lo férè arreindzi dinse ?

— On franc veingt, noutron maitro !

— Et bin, tai ! l'ai fâ adon lo vilho pingre ein

trêseint son porta-mounia, vouaique on franc veingt et rebaille-mè cé tsapé, l'est onco bon por mè po sa-t'a houit ans !

## Idylle inconnue à l'état-major.

(Echos du rassemblement de troupes de 1895).



Ce soir-là, les deux trompettes de position Templier et Biensûr furent avertis d'avoir à veiller dans le cimetière de Poliez-Pittet. Non point que les officiers eussent idée qu'il y eût lieu d'exercer une surveillance sur les trépassés de la paroisse. Point n'était. Mais nos deux compagnons, honorés de douze millimètres de galon orange sur le revers de la manche, avaient dû faire, les jours précédents, l'office de poseurs de téléphone. Station centrale : cimetière de Poliez-Pittet.

Pour des gardiens, vraiment c'était réussi ! Templier, habitant des montagnes neuchâteloises, Biensûr, le mulâtre de la vallée du Rhône, deux caractères qui ne s'accordaient guère qu'en musique. Ah mais ! c'est que Biensûr est aussi abstinent quand il lui convient. Bref ! nuit peu gaie. Biensûr put apprendre par cœur le nécrologie local.

Cependant, le matin, il dit à Templier : « Dis donc, je veux aller chez le père Grognez, voir s'il y a de l'eau chaude ; je me ferai un 'grog sans chichorée et je t'en porterai un à la chiorée. »

— D'accord !

Et voilà Biensûr partant pour le village, qui se trouve nez à nez avec une cohorte de pénins, désireux d'assister, dès le début, à la défense de la redoute, héroïquement gardée par la landwehr de position.

— Halt ! wer da ? s'écrie Biensûr, sabre en main

— Thürgauer ! fut la réponse.

— Alors il faudra aller vous réduire, parce que le garde-champêtre est couché à ces heures, et je n'ai pas le temps de vous mener chez le syndic.

— Ach ! pas commodes, le Welsche !

— Et puis, ne repipez pas le mot, parce que je suis le gardien du cimetière ; il y a encore de la place pour vous.

— Ha ! foïl à ! foïl à !

— Je sais aussi bien le teuton que vous, avez-vous compris, tatipotses ! Je vais chercher du café au village. Si vous en voulez, venez avec moi, mais surtout n'allez pas me masser avec mon camarade. Sans ça, vous ferez connaissance avec Biensûr !

Alors la cohorte des Alboches s'éloigna pour se retirer sous les sapins dans la direction de Villars-Tiercelin.

Plus de café ! mais de la soupe à l'oignon. Templier ne sut jamais qu'elle était baptisée, mais non avec des initiales magiques.

Pour copie conforme,

NEGRO.

## La vieille et le bailli.

Je récitaïs, ce soir-là, à mon grand-père, ma leçon d'histoire pour la classe du lendemain. J'en étais à cette époque où notre canton subissait la domination de LL. EE. de Berne, quand, au milieu du chapitre, mon aïeul m'interrompit :

— Ecoute, mon garçon, en parlant des baillis, tu me remets à la mémoire une petite anecdote que m'a contée mon père il y a quelque cinquante ans, quand j'étais comme toi sur les bancs de l'école.

Comme ton manuel te l'apprend, plusieurs de nos seigneurs baillis n'étaient pas toujours faciles ; ils semblaient souvent s'ingénier à se rendre insupportables.

Un des bailliages du nord du canton — je ne sais plus exactement lequel — était particu-

lièrement éprouvé. Chaque nouvel élu de Berne continuait, en y ajoutant, les vexations de son prédécesseur. Le troisième de la dynastie occupait alors la place.

Les malheureux sujets, sachant que les peines les plus sévères attendaient ceux qui oseraient manifester leur mécontentement, rongeaient leur chaîne en silence. Mais, tandis que tous formaient en secret des vœux ardents pour la mort du nouvel oppresseur, une vieille femme, au contraire, priaît Dieu chaque matin de le conserver en bonne santé assez longtemps pour qu'elle eût la suprême satisfaction de finir ses jours pendant qu'il était en charge.

Le bailli apprit cela. Très étonné de cette marque de bienveillance, il fit appeler la vieille et lui demanda le motif de sa conduite. « J'ai de bonnes raisons pour faire ainsi, monsieur le bailli, répondit-elle franchement : quand j'étais jeune, nous avions pour gouverneur un vrai tyran ; je me réjouissais de le voir mourir ; son successeur valant moins encore, j'eus de nouveau grand désir d'en être délivrée ; enfin, ce fut votre tour et, trompant mon espérance, vous vous êtes montré le pire des trois. C'est pourquoi, dans la crainte que le quatrième ne soit le diable en personne, je donnerais volontiers le reste de ma vie pour aîlanger la vôtre ». — Bien répondu, ma foi ! Alors, dis-moi, grand-père, le bailli se vengea-t-il de cet afront ?

— L'histoire ne le dit pas. Mais c'est assez babilé maintenant, reprenons notre récitation : « A cette même époque, des plaintes s'élèvent contre les baillis qui méconnaissaient les droits du Pays de Vaud.... » H. B.

**Passe-temps.** — Nous présentons à nos lecteurs toutes nos excuses d'avoir tardé autant de leur donner la solution de notre dernier passe-temps. Mais, il faut avouer qu'il est des personnes bien impatientes. « Si vous tardez comme cela à donner la solution de vos passe-temps, nous écrivons l'une de ces personnes, gardez chez vous vos devinettes et votre journal. » Voici, cher monsieur, voici.

Le problème posé était celui-ci : « Placer dans chaque carré un des nombres jusqu'à 25, de manière que dans chaque sens (verticalement, horizontalement et en diagonale) la somme des cinq carrés soit 65. Aucun nombre ne doit être répété ». Il y a plusieurs solutions ; en voici une :

65

11	24	7	20	3	65
4	12	25	8	16	65
17	5	43	21	9	65
10	18	1	14	22	65
23	6	19	2	15	65
65	65	65	65	65	65

21 réponses justes. — La prime est échue à MM. Lederrey frères, au Tronchet, Grandvaux.

**LA SEMAINE ARTISTIQUE. — L'Orchestre de la Ville** a donné, mardi soir, dans le temple de St-François, un superbe *concert de musique d'église*. Au programme : une *Marche funèbre*, de Beethoven et le *Requiem*, de Cherubini. Le succès a été très grand pour M. Hammer et pour son orchestre, qu'assistaient, de nombreux amateurs et un chœur mixte.

**Kursaal.** — On joue tous les soirs, au Kursaal, et tous les soirs la salle est comble. Bertin n'est pas seul à recueillir les applaudissements d'un auditoire enthousiaste. Variées et nombreuses sont les attractions qui se partagent les faveurs du public.

**Opéra.** — Prochainement, ouverture de la saison. Brillantes promesses.

*La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.*

*Lausanne. — Imprimerie Guillaud-Hower.*